

BOHAIN *mag*

n°55
Mai 2017

www.bohainenvermandois.fr

le magazine d'informations municipales de Bohain



L'actualité de la Maison
familiale Henri Matisse

p.7

Travaux de l'Hôtel de Ville

p.10

Tout savoir sur le budget

p. 12



Fleurir, embellir, concourir

Le traditionnel concours des jardins et maisons fleuries est ouvert. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 16 juin 2017.

Le jury passera cet été et cet automne les participants seront mis à l'honneur comme chaque année.

Merci de participer à l'effort collectif par vos réalisations.

La participation est gratuite, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le déposer avant **le 17 juin** à l'accueil de la mairie.

Le règlement est téléchargeable sur le site de la ville :
www.bohainenvermandois.fr



Bulletin d'inscription « Concours des Jardins et Maisons fleuries 2017 »

Nom et prénom :

Adresse complète :

Tél :

Catégorie choisie : (Ne cochez qu'une seule case)

- Catégorie "Jardins"
- Catégorie "Balcons, fenêtres et façades"

Je certifie avoir lu et accepté le règlement
 Date et signature

Dépôt des bulletins d'inscription à l'accueil de la mairie avant le 17 juin 2017.

Numéros utiles

SAMU :15
 Police/Gendarmerie :17
 Pompiers :18
 Numéro d'urgence dans l'Union européenne :112
 Centre antipoison de Lille :
0825.812.822
 Gendarmerie de Bohain :
03.23.08.40.17
 Centre National d'Assistance de Prévention de la Radicalisation : .0800.005.696
 Médecine urgente (soirs et week-end) : .
15
 Accueil sans abri :115
 Allô enfance maltraitée :119
 Enfants disparus :116
 Violences conjugales :3919

Sida info service :0800.840.800
 Drogues, alcool, tabac info service :
0800.23.13.13
 Tabac Info service :39.89
 Écoute cannabis :0811.91.20.20
 Écoute alcool :0811.91.30.30
 Croix-Rouge écoute :0800.858.858
 Résogardes (pour connaître la pharmacie de garde) : Tél : 32 37 (0,34 TTC/min) ou
 ww.3237.fr
 SOS chèque volé ou perdu :
08.92.68.32.08
 SOS Carte bleue/Visa/Eurocard/ Mastercard volée ou perdue : ...08.92.69.08.80
 Allô Service Public (rens. admin.) :
39.39

Sommaire Sommaire Sommaire

3	Édito
4	Actualités
5 - 8	Culture
9	Loisirs
10-11	Travaux
12 - 15	Dossier spécial
15	Scolarité
16 - 18	Associations
19	Environnement
	Cadre de vie
20	Jeu
21	Tribune libre
22	Etat civil

Jean-Louis Bricout
Député de l'Aisne - Maire de Bohain



Madame, Monsieur,

Si le temps est parfois un peu capricieux et que le soleil se fait encore attendre, les travaux eux, se poursuivent car la mise en beauté de notre ville ne peut attendre.

A travers ces travaux, la mise en valeur de notre patrimoine architectural et historique local reste une priorité, comme c'est le cas autour des travaux d'entretien et de requalification de l'Hôtel de Ville. Je sais que nous y sommes toutes et tous très attachés. C'est la raison pour laquelle, nous avons lancé les premières études en vue du réaménagement de l'esplanade de la Mairie afin de créer une continuité paysagère permettant d'améliorer le caractère convivial de cet espace et dans le même temps, l'attractivité commerciale du secteur.

Ailleurs, c'est aussi l'effervescence puisque le quartier de l'Îlot Vatin va bientôt continuer à se parer de ses plus beaux atouts. Je le sais, les travaux afin de procéder à l'effacement des réseaux et pour l'adduction d'eau potable constituent quelques désagréments. Je remercie les habitants du quartier pour leur patience future. Je sais que, comme moi, ils comprennent l'importance de ceux-ci pour parvenir à l'aboutissement de ce que nous avons fait naître ces dernières années, autour de la maison de santé pluridisciplinaire et de l'espace Emile FLAMANT.

La fin de l'année scolaire qui approche coïncide avec le traditionnel marché des 4 couleurs, autour de la figure de Matisse, personnage si important de notre patrimoine culturel local.

Je veux profiter de ces lignes pour remercier l'ensemble des associations et des services municipaux qui mettent tout en œuvre pour que tout se déroule dans les meilleures conditions, le 10 Juin prochain. Et tandis que les kermesses vont débiter dans les écoles de la ville, je remercie les parents d'élèves ainsi que les professeurs pour leur engagement à faire vivre ces moments festifs qui closent une année durant laquelle, comme toujours, ils seront au rendez-vous.

Jean-Louis Bricout
Votre Député-Maire



Bohain Mag' - N°55 - Mai 2017 - Quadrimestriel

est édité par Mairie de Bohain - 1 place du Général de Gaulle 02110 Bohain-en-Vermandois - Tél : 03.23.07.55.55 - Fax : 03.23.07.55.56 - www.bohainenvermandois.fr - **Directeur de publication** : Jean-Louis Bricout
Conception/rédaction/mise en page : service communication - **Crédits photos** : Mairie de Bohain - Associations bohainoises - Photo-libre.fr **Ont collaboré à ce numéro** : la commission Communication/Culture présidée par Francis Lasvaux - **Imprimerie** : Alliance Partenaires Graphiques - **Tirage** : 2 850 ex - Ne pas jeter sur la voie publique.



Résultats des Elections présidentielles

Résultats 1 ^{er} tour des élections présidentielles 23 avril 2017	Inscrits	Votants	Exprimés	N. DUPONT-AIGNAN	M. LE PEN	E. MACRON	B. HAMON	N. ARTHAUD	P. POUTOU	J. CHEMINADE	J. LASALLE	JL. MELENCHON	F. ASSELINEAU	F. FILLION
1. Mairie	913	700	671	23	276	113	23	8	6	2	6	124	13	77
2. Annexe Le Royal	859	631	611	18	221	114	33	11	3	2	2	119	6	82
3. Espace cult. E. Flamant	883	658	637	23	253	102	45	11	12	1	5	116	18	51
4. Maison des Associations	898	656	627	29	275	80	36	8	5	0	3	106	10	75
TOTAL	3 553	2 645	2 546	93	1 025	409	137	38	26	5	16	465	47	285

Résultats 2 ^e tour des élections présidentielles - 7 mai 2017	Inscrits	Votants	Exprimés	E. MACRON	M. LE PEN
1. Mairie	913	670	587	226	361
2. Annexe Le Royal	859	620	546	233	313
3. Espace cult. E. Flamant	883	627	567	221	346
4. Maison des Associations	898	633	565	190	375
TOTAL	3 553	2 550	2 265	870	1 395

Le conciliateur de justice vous reçoit

Dominique Liagre, conciliateur de justice, assure une permanence à la mairie de Bohain le 3^e jeudi du mois de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Les prochaines permanences auront lieu **les 22 juin et 20 juillet**.

Il peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires, des litiges liés à la consommation...

Le cimetière à l'heure d'été

Du **1^{er} mai au 30 septembre**, le cimetière de Bohain est ouvert de 7h00 à 20h00.

Consultez le recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs du 2^{ème} trimestre 2017 est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public.

Location des salles municipales

De nouveaux tarifs communaux sont appliqués depuis le **1^{er} juin**. L'augmentation moyenne est de l'ordre de 2%. Ces tarifs ont été votés par le Conseil municipal lors de la séance du 14 avril 2017.

Location	Bohainois	Associations	Personnes extérieures
Salle Le Royal (salle + cuisine complète)	387€	265€	775€
Salle Le Royal (salle + laverie + 2 frigos)	192€	126€	381€
Salle Le Royal (salle seule)	126€	95€	371€
Marché couvert (lunches, exposition, expos-vente)	97€	63€ + 30€ (si matériel)	202€

Des permanences pour économiser l'énergie

Vous voulez faire des économies d'énergie, vous avez un projet d'amélioration de l'habitat, une permanence a lieu en mairie le 3^e mercredi de chaque mois de 10h00 à 11h30. On vous conseillera gratuitement sur le choix d'un système de chauffage, l'énergie la mieux adaptée à vos besoins, le choix des matériaux, le choix des équipements électriques de la maison, et vous aidera dans vos démarches de demandes d'aides financières (subventions, primes, prêts...). Les permanences auront lieu **les 21 juin et 20 septembre 2017**. Renseignements : SOLIHA Aisne Tél : 03.23.26.73.50

Bohain Mag n°55 - Mai 2017

► *Bibliothèque*

Nuit de la lecture



Le 14 janvier, la première édition de la nuit de la lecture était lancée ! Une initiative du Ministère de la Culture pour que la lecture soit plus accessible. La bibliothèque de Bohain a ouvert ses portes en soirée afin de proposer aux petits et grands, une soirée populaire autour de la lecture. Jeux, quizz et suggestions de livres étaient au programme. Une vingtaine de personnes ont fait le déplacement malgré une météo hivernale. La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'une soupe.

Accueils ...

Des classes de l'école primaire des Torrents sont venues à la bibliothèque dans le cadre de leur projet autour du jardinage. Les élèves ont réalisé des panneaux en s'aidant des informations trouvées dans les livres mis à leur disposition. Enseignants, parents d'élèves et employées de la bibliothèque ont guidé les enfants dans leurs recherches.



Pendant les vacances d'avril, les enfants ont pu profiter d'une animation autour d'Alice au pays des Merveilles avec au programme histoires, jeux, quiz, sucreries et chocolats !



Les classes maternelles de Mme Mélenchon, Mme Carton et M. Bibaut de l'école du Vieux Tilleul fréquentent régulièrement la bibliothèque. Les enfants peuvent farfouiller dans les bacs mis à leur disposition, emprunter des documents et écouter des histoires. Des moments ludiques et joyeux pour mettre les enfants sur le chemin de la bibliothèque dès la maternelle.



La bibliothèque reçoit régulièrement le dispositif «Accueil parent-enfant» du Centre Social et Culturel. Les familles peuvent découvrir des animations autour de la lecture et emprunter des livres.



Un peu de poésie...



Dans le cadre de la semaine de la poésie, des poèmes ont été affichés dans les commerces et établissements publics de la ville. Tous ont joué le jeu et le public a pu apprécier et lire les différents poèmes choisis, tels que Le temps perdu de Jacques Prévert, Demain dès l'aube de Victor Hugo...

► *Bibliothèque*

Le printemps des conteurs

Pour la 17ème édition du Printemps des Conteurs et des Arts de la Scène, la ville de Bohain a accueilli le 21 mars en soirée, les artistes Armelle et Peppo Audigane, conteuse et musicien Tziganes avec un spectacle intitulé «Tchicha ou la vie rêvée d'un manouche ». Voyage assuré pour la centaine de spectateurs présents ainsi qu'émotion et joie pour ce spectacle de contes où la parole et la musique étaient indissociables. Belle Réussite !



Centenaire première guerre mondiale et devoir de Mémoire



Dans le cadre de la Résidence sur la Première Guerre Mondiale, organisée par la Bibliothèque Départementale de Soissons en partenariat avec les bibliothèques de l'Aisne, la classe de CM2 de M. Guillaume Peters de l'école des Torrents, la classe de 3ème Pro de M. Philippe Pichon et deux classes de 3ème du collège Henri Matisse ont travaillé sur deux expositions : «La guerre des lulus et La première guerre mondiale ». Ces expositions ont séjourné dans les trois établissements scolaires et des tutorats ont eu lieu entre les élèves du lycée Ste Sophie et les élèves de l'école des Torrents.

Une exposition itinérante intitulée « guerres et paix, les artistes face à la guerre » a fait une petite halte dans les locaux de la bibliothèque. Trois classes du lycée Ste-Sophie sont venues la découvrir avec leur professeur d'arts plastiques, Mme Annie Lassère. Cette exposition était aussi visible pour le grand public.

Toujours dans le cadre de la résidence, une projection du film « l'homme que j'ai tué » d'Ernst Lubitsch et un débat avec Arndt Weinrich, chercheur à l'institut historique allemand et responsable de l'axe de recherche sur la première guerre mondiale, ont eu lieu le 27 avril à 20 h au cinéma Louis Jovet.



Les employées de la bibliothèque ont mis à la disposition des écoles participantes, des documents sur la première guerre mondiale. Les élèves travaillent actuellement sur le roman de Dorothee Piatek « L'horizon bleu » (Pierre, un jeune instituteur part au front, un échange épistolaire commence alors entre les différents personnages du livre pour raconter la guerre). Une rencontre avec l'auteur et les élèves s'est déroulée le 9 mai dans les locaux de la bibliothèque.

Un spectacle « l'horizon bleu », tiré du roman de Dorothee Piatek et créé par la Compagnie La Boîte à Sel sera présenté aux classes participantes, le 16 juin au Royal. Une classe également participante du collège d'Harly se rendra à Bohain pour voir le spectacle.

Bibliothèque municipale:

14 rue de la République 02110 Bohain en Vermandois

Tél : 03.23.07.52.82

E-mail : bibliothèque@bohainenvermandois.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mercredi : de 10h à 12h00 et de 14h00 à 18h00, Jeudi : de 13h30 à 15h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00, Samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Bohain Mag n°55 - Mai 2017

► *Maison familiale d'Henri Matisse*

Les ateliers adultes

La Maison familiale d'Henri Matisse vous propose les ateliers adultes, de 14h30 à 16h00 tous les derniers dimanches de chaque mois. Le matériel est fourni, et vous pourrez repartir avec vos créations. Ces ateliers sont ouverts à tous à partir de 15 ans, et aucune connaissance préalable n'est requise. La réservation est conseillée !

- **Dimanche 25 juin** : « **A la découverte de l'argile** » : Une matière étonnante qui se pliera à toutes vos envies créatives !
- **Dimanche 30 juillet** : « **Quilling et paperolles** » : Un tableau unique composé de bandelettes de papier enroulées de mille façons !
- **Dimanche 27 août** : « **Bougeoirs et photophores** » : Illuminez votre intérieur avec ces étonnants projets créatifs !
- **Dimanche 24 septembre** : « **Initiation au dessin** » : Apprendre à dessiner, ce n'est pas si compliqué !



Des ateliers pour les petits

Pour les bouts de chou de quelques mois jusqu'à trois ans, accompagnés de leurs parents, nous vous proposons une large gamme de découvertes créatives et sensorielles, en lien avec l'art et la nature (jeux de tampons, peinture au doigt, « boîtes à toucher »...) Les prochains ateliers « Baby-Art » se dérouleront les **samedis 3 juin, 1^{er} juillet, 5 août et 2 septembre** de 10h30 à 11h30.

3€ la place, pour les enfants de 10 mois jusqu'à 3 ans. En raison du fort nombre de demandes, la réservation est obligatoire.



Les ateliers «Vacances»

Pendant les vacances d'été, l'équipe de la Maison familiale d'Henri Matisse propose également des ateliers créatifs le mercredi de 15h00 à 16h30 pour les enfants de 4 à 12 ans. Inscrivez vos enfants dès maintenant.

Tarif : 4€ l'atelier

- **Mercredi 12 juillet** : Fête nationale !
- **Mercredi 19 juillet** : La guitare en carton !
- **Mercredi 26 juillet** : Tableau de la mer...
- **Mercredi 2 août** : La cage aux oiseaux !
- **Mercredi 9 août** : Mon bel éventail !
- **Mercredi 16 août** : Petite grenouille...
- **Mercredi 23 août** : L'océan
- **Mercredi 30 août** : Tableau aborigène

Les ateliers du samedi en fonction du calendrier de 15h à 16h30

Spécial fête des pères le samedi 17 juin pour la réalisation d'un porte-clés «écrou» !

Tarif : 4€ l'atelier



Les Barbouilleurs de Matisse

Il s'agit d'ateliers créatifs pour les enfants de 4 à 12 ans le mercredi de 14h00 à 15h00 en période scolaire. **Tarif : 3€ l'atelier**

- **Mercredi 31 mai** : Pliage de poisson
- **Mercredi 7 juin** : Joli paon !
- **Mercredi 14 Juin** : La petite sirène
- **Mercredi 21 juin** : La carte confettis
- **Mercredi 28 juin** : Abécédaire



► *Maison familiale d'Henri Matisse*

Le marché des 4 couleurs, en bleu azur



Lors de l'édition 2016 du Marché des 4 couleurs

Le 10 juin 2017, la ville de Bohain-en-Vermandois organisera la huitième édition de son "Marché des 4 Couleurs", de 16h à 22h. Cette manifestation se déroulera autour de la maison qui a abrité, pendant ses jeunes années, le célèbre peintre Henri Matisse, et qui est aujourd'hui labellisée « Maison des Illustres ».

Cette structure et les projets qui sont menés s'inscrivent dans une volonté politique régionale de valorisation du patrimoine culturel, gastronomique et artistique de la Picardie. C'est ainsi que chaque édition du « Marché des 4 couleurs » réunit des dizaines de talents : artistes, artisans, associations, animations... dont les créations sont mises en valeur sur les nombreux stands dans les rues et le Marché Couvert. Après l'inauguration de la manifestation à

16h30, déambulation musicale et caricatures avec la compagnie Croqu'Notes et leur spectacle « Le Bazar de la Méduse », initiation à la pétanque ou encore concert seront au programme ! Les enfants seront encore une fois bien gâtés avec des ateliers créatifs organisés en continu, un stand de maquillage et, le clou de la journée, des balades à dos d'âne ou en petite calèche. Les célèbres jeux picards seront également mis à l'honneur ! Un food-truck et une buvette permettront à tous les visiteurs de se restaurer et de se rafraîchir sans perdre une miette du spectacle.

Nos expositions en cours et à venir

A découvrir gratuitement sur les horaires d'ouverture ; possibilité de visite guidée sur simple demande à l'accueil

«Regard sur le présent» Peinture abstraite et sculpture de métal Anne-Marie Paris-Leroy et Walter Polaert (du 21 avril au 15 juillet)

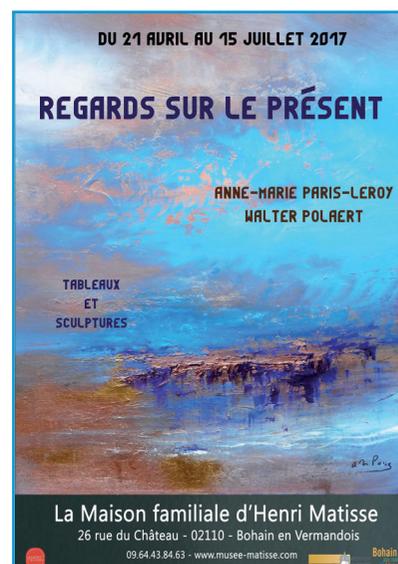
Anne-Marie Paris-Leroy et Walter Polaert exposent ensemble pour la première fois dans les murs de la Maison Matisse.

Des tableaux abstraits d'Anne-Marie Paris-Leroy aux robes de bal en métal ciselées par Walter Polaert, "Regards sur le présent" s'attache à la démonstration de points de vue uniques et artistiques, lorsque les soubresauts de l'Histoire permettent la réinterprétation du passé pour mieux comprendre les mutations du monde actuel.



Béatrice Demory-Lemai Vitraux, tableaux en verre et céramiques (du 16 juillet au 15 octobre)

Un voyage poétique entre verre coloré et céramique émaillée, de l'organique au spirituel... dans l'univers de Béatrice, la magie se tapisse, secrète, en attendant d'être découverte. D'une texture à l'autre, le feu comme fil conducteur révèle la beauté et la technicité du geste de l'artiste, qui se réapproprie des techniques ancestrales.



Maison familiale d'Henri Matisse : 26 rue du Château Tél : 09.64.43.84.63

Site Internet : www.musee-matisse.com -Email : maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre : du mercredi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 le dimanche et le lundi de 14h00 à 18h00 - Fermée les mardis et jours fériés





► Piscine Bohain-Fresnoy

Jetez vous à l'eau !

La piscine est équipée :

- d'un bassin couvert de 12,50 mètres sur 12,50 mètres accessible toute l'année
- d'un bassin extérieur de 25 mètres sur 12,50 mètres accessible en mai, juin, juillet et août.
- d'un terrain multisports extérieur accessible en mai, juin, juillet et août (badminton, volleyball, foot-tennis, basket-ball)

Tarifs d'entrées pour la période estivale

	1 entrée Tarif réduit*	1 entrée Tarif plein	10 entrées Tarif réduit*	10 entrées Tarif plein
Enfant (moins de 16 ans)	2€10	2€40	18€90	21€60
Adulte	2€80	3€20	25€20	28€80

Tarifs des activités aquatiques

	1 séance Tarif réduit*	1 séance Tarif plein	10 séances Tarif réduit*	10 séances Tarif plein
Aquagym (Entrées comprises)	5€50	6€00	49€50	54€00
Aquajogging (Entrées comprises)	5€50	6€00	49€50	54€00
Leçons de natation (Entrées non comprises)	9€00	9€90	90€00	99€

* le tarif réduit s'applique aux habitants de Bohain en Vermandois et Fresnoy le Grand

Horaires de la piscine En période scolaire

Ouverture au public :

Lundi : de 11h30 à 13h30
Mardi : de 19h00 à 21h00
Mercredi : de 11h15 à 13h30
et de 14h00 à 17h00
Samedi : de 14h00 à 17h30
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Aquagym :

Lundi : de 10h00 à 10h45
et de 18h30 à 19h15
Mercredi : de 10h00 à 10h45
et de 18h30 à 19h15
Vendredi : de 16h30 à 17h15

Aquajogging :

Vendredi : de 18h00 à 18h45

Renseignements au 03.23.09.37.35

Les films à venir au cinéma Louis Juvet

JOUR J



de Reem Kherici
avec Reem Kherici, Nicolas
Duvauchelle, Julia Piaton
Séances :
Mer 31/05 à 14h45
Lun 05/06 à 14h00

ALIEN : COVENANT



de Ridley Scott
avec Michael Fassbender,
Katherine Waterston, Billy
Crudup
Séances :
Ven 02/06 à 20h30
Sam 03/06 14h45
Sam 03/06 à 20h30
Lun 05/06 à 16h00

LE ROI ARTHUR



de Guy Ritchie
avec Charlie Hunnam, Astrid Ber-
gès-Frisbey, Jude Law
Séances :
Mer 07/06 à 14h45
Ven 09/06 à 20h30
Sam 10/06 à 14h45
Lun 12/06 à 14h00

PIRATES DES CARAIBES : LA VEN- GEANCE DE SALAZAR



de Christophe Honoré
avec Anaïs Demoustier, Golshif-
teh Farahani, Muriel Robin
Séances :
Sam 28/05 à 14h15
Lun 30/05 à 14h15

BRAQUAGE A L'ANCIENNE



de Zach Braff
avec Morgan Freeman, Mi-
chael Caine, Alan Arkin
Séances :
Ven 16/06 à 20h30
Lun 19/06 à 14h00

Enfants : 3€ (- de 12 ans)
Ados : 4€ (- de 14 ans)
Adultes : 5€

Recevez gratuitement le programme du
cinéma Louis Juvet chaque semaine par
email en vous inscrivant sur :
www.bohainenvermandois.fr

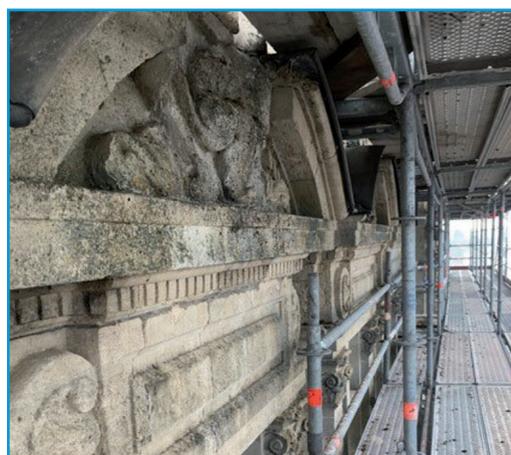
Lorsqu'un film est interdit aux jeune de moins
de 12 ou 16 ans, aucun adulte, même un pa-
rent, ne peut autoriser leur entrée



Réfection de l'Hôtel de Ville

Cela fait maintenant 11 mois qu'un échafaudage est installé devant l'Hôtel de Ville et cela peut sembler long. C'est pourquoi, il est temps. L'ossature bois de la charpente avait souffert des fuites et de l'humidité. Ainsi, une partie a été refaite par une entreprise locale dont le nom n'est pas mentionné. La partie zinguerie de la couverture a égréné son lot de mauvaises surprises au fur et à mesure de l'avancée du projet. En effet, au fil des travaux, on a découvert de nombreux défauts de la charpente et de la couverture entiers de toiture. L'entreprise retenue effectue un travail remarquable avec de jeunes compagnons.

Il reste le dôme à restaurer pour 135 000€ ; l'équipe municipale et l'opposition ont estimé qu'il était impensable de ne pas faire ces travaux. Le coût définitif s'élèverait à 1 105 000€ TTC avec une très large participation de l'Etat grâce au dispositif Centre Bourg qui a abondé pour la partie communale. La fin des travaux est prévue fin août et le démontage de l'échafaudage en septembre.



Il est temps de faire le point sur l'avancement des travaux sur cet édifice.

Le savoir-faire a été démontré sur ce chantier.

Au fil du temps, le zinc qui a environ 90 ans s'est amoindri et ne peut plus être resoudé ; sa fragilité nécessite de remplacer des pans

de zinc et a donc décidé de faire procéder à ces travaux supplémentaires et une nouvelle consultation vient d'être lancée à cet effet.

Le montant est évalué par l'intermédiaire de la DETR, du DSIPL et du FNADT à hauteur de 656 000€.



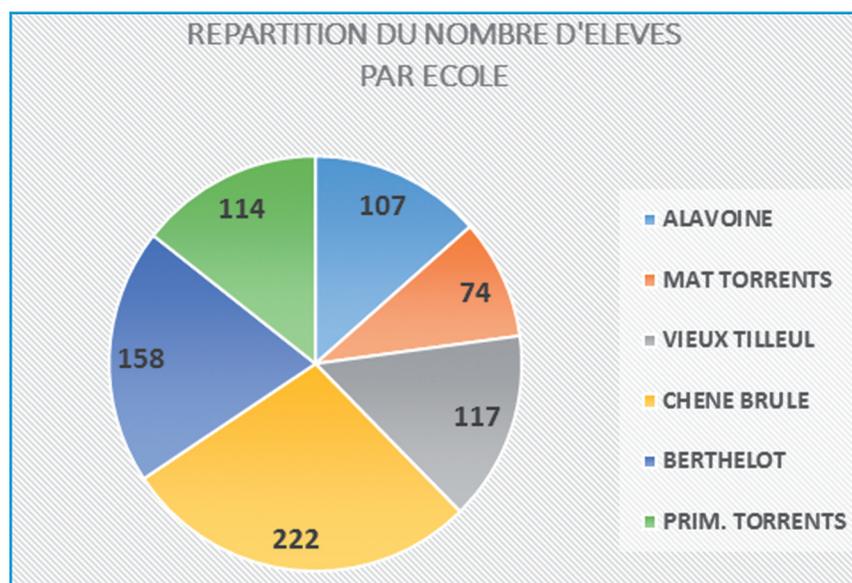
Quels moyens pour nos écoles ?

Que fait la municipalité ?

En cette période de compte financier, il est apparu utile de présenter un focus sur les moyens mis à disposition des différentes écoles de la ville par la municipalité.

La municipalité a fait de l'éducation de nos enfants une de ses priorités et ne compte pas remettre en question sa politique.

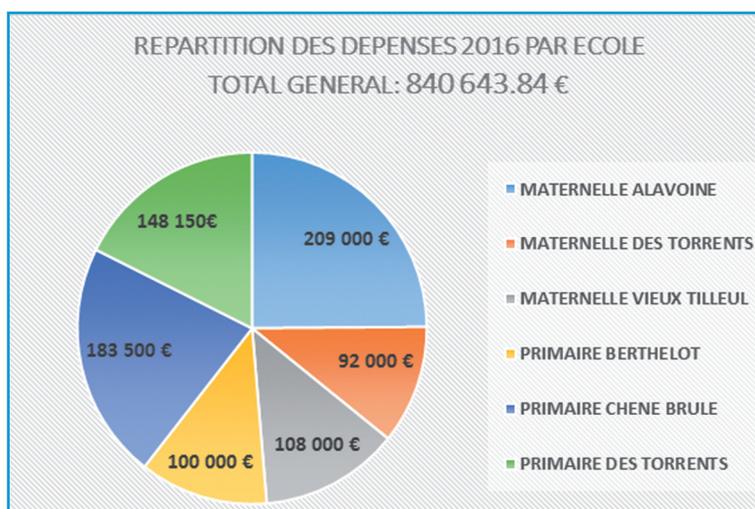
Les 6 écoles de Bohain disposent d'un budget de 42€ par enfant et par an. Ce sont près de 800 enfants qui sont scolarisés en maternelle et en primaire, soit un budget de 33 600€ accordé pour le fonctionnement courant des écoles pour les fournitures scolaires et le petit matériel éducatif.



Ce seul budget est loin de représenter les besoins des établissements scolaires. En effet, chaque année, de lourds investissements sont réalisés, des personnels communaux sont mis à disposition, et les charges de chauffage, d'électricité, de frais postaux, le surcote des repas de la cantine scolaire, les frais de transport pour la piscine ... sont aussi à la charge de la mairie et donc des contribuables.

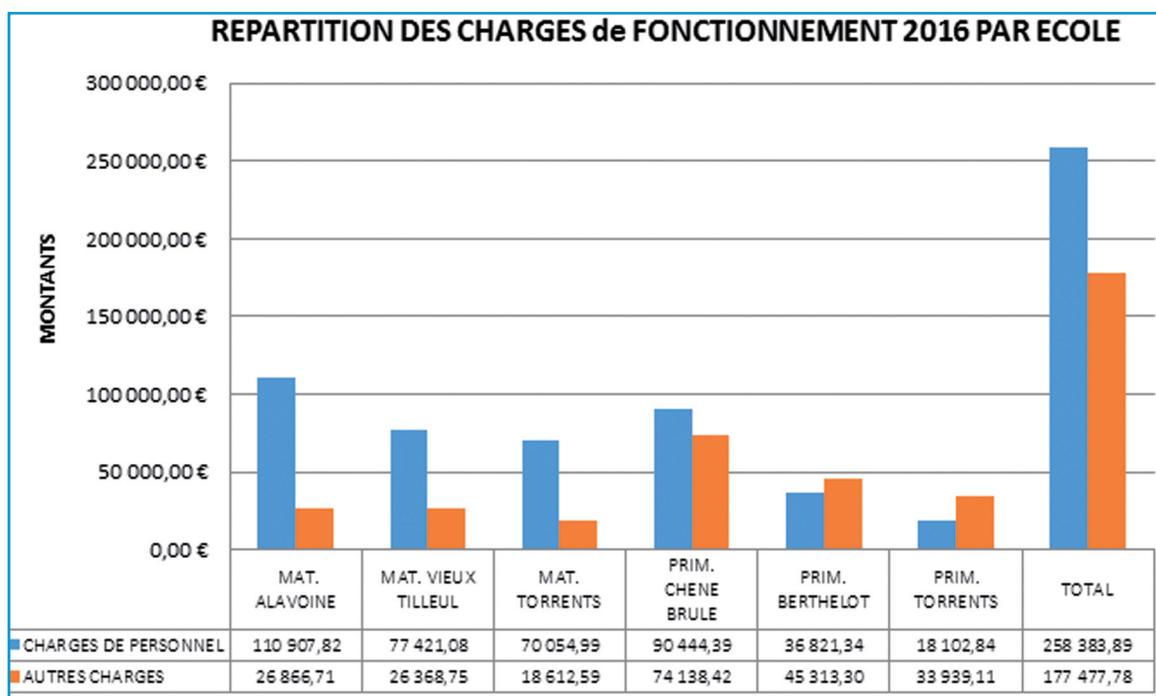
Les dépenses de fonctionnement 2016

Le fait d'injecter l'ensemble des excédents de fonctionnement en investissement booste la section d'investissement. La recherche de subventions explique aussi la faisabilité budgétaire de nombreux projets.



On peut distinguer deux postes de dépenses :

- Les charges de personnel qui représentent 64% du montant total des dépenses de fonctionnement.
- Et les autres charges.



La municipalité mise donc sur l'éducation des enfants et les moyens qu'elle y met méritent d'être maintenus malgré les pressions budgétaires de plus en plus contraintes.

Les enfants peuvent aussi profiter de la Maison Matisse, de la bibliothèque, du cinéma et de la piscine.

Aussi, malgré le désengagement de la prise en charge du transport par le Conseil Départemental, nous avons pu, jusqu'ici, maintenir le rythme des sorties à la Piscine. D'ailleurs, il a été récemment décidé de maintenir une année supplémentaire la prise en charge complète par la municipalité du coût du transport. Cette année supplémentaire nous permettra de travailler sur une solution durable.

Le coût des repas cantine est estimé à 8€ (frais de garde compris) mais n'est facturé aux familles que 3€, soit reste à charge pour la mairie de 5€ par repas servi.

Les Activités Périscolaires sont restées gratuites pour les familles depuis leur mise en place en septembre 2013.

Les dépenses d'investissement

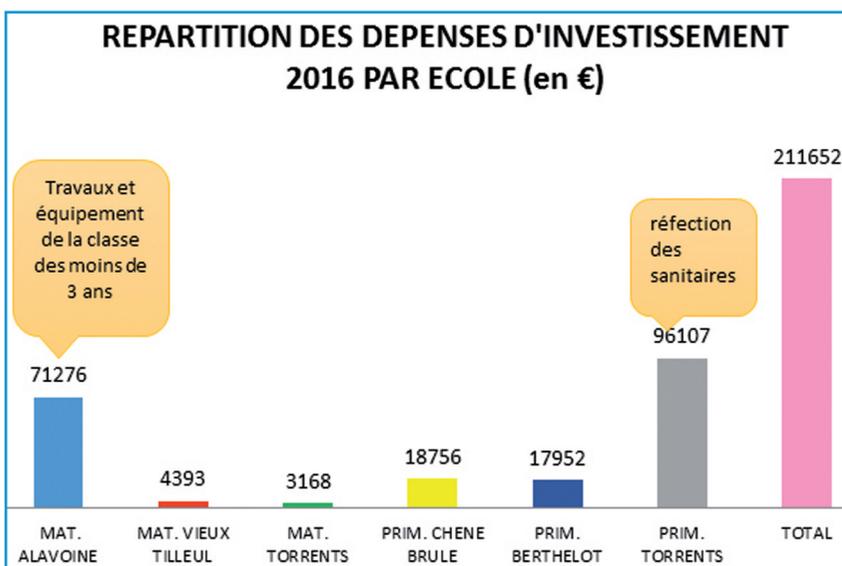
En complément des dépenses d'exploitation, des investissements ont été réalisés sur chacune des écoles. Il faut rappeler qu'en 2015, les sanitaires de l'école primaire du Chêne brûlé ont été complètement rénovés. Ces travaux ont été réalisés en régie par les personnels des services techniques municipaux qui ont effectué un travail remarquable et réalisé dans les délais impartis.

En 2016, ce sont ceux de l'école primaire des Torrents qui ont été complètement refaits pour une dépense de 87 611€.

Par ailleurs, les services techniques de la ville réalisent, tout au long de l'année, des travaux avec professionnalisme et réactivité.

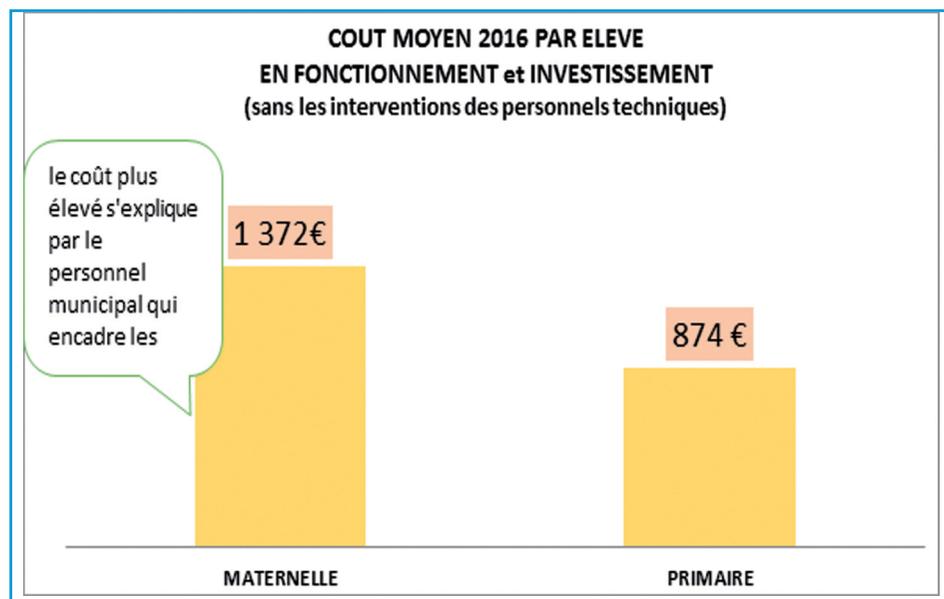
La même année, et afin de pouvoir accueillir les enfants de moins de 3 ans à l'école ALAVOINE, une nouvelle classe a été créée, du mobilier et des équipements éducatifs ont été achetés ; cette opération a été réalisée pour un coût de 65 565€.

Pour 2016 les dépenses d'investissement ont été réparties comme suit



Les dépenses plus élevées à Alavoine s'expliquent par les travaux et achat d'équipements pour la classe des enfants de moins de 3 ans. Celles de la primaire des Torrents représentent essentiellement le coût des travaux de réfections des sanitaires. D'ici l'été, les façades des écoles primaires des Torrents et du Chêne brûlé seront complètement rénovées et équipées de bardage pour réduire les consommations d'énergie. De plus, à la prochaine rentrée, toutes les classes de primaires devraient être équipées de matériel numérique.

Pour conclure ce focus financier, le schéma ci-dessous présente le cout moyen dépensé par élève en fonctionnement et en investissement.



Les mesures de l'Education Nationale

Notre commune est placée en « REP+ » (Réseau d'Education Prioritaire +). Ce dispositif lui permet de bénéficier de mesures exceptionnelles comme : Plus de maîtres que de classes ; la scolarisation des enfants de moins de 3 ans...

Fin mars, Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale a octroyé trois mesures pour notre commune

1) CLASSE DE MOINS DE 3 ANS AUX TORRENTS

Après avoir autorisé la création d'une classe à l'école ALAVOINE pour la rentrée 2016, l'Académie vient de valider, pour la prochaine rentrée, la création d'une classe de moins de 3 ans à l'école maternelle des Torrents. Des travaux et l'achat d'équipement spécifique seront très prochainement engagés afin de répondre au cahier des charges, spécifique aux très jeunes enfants.

Les parents qui habitent sur le secteur de l'école des Torrents et qui ont des enfants nés en 2015 sont donc concernés et ils peuvent, dès maintenant, les préinscrire en retirant un dossier à la mairie.

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans a été identifiée comme étant un puissant levier pour la réussite des élèves.

2) PLUS DE MAITRES QUE DE CLASSES

Après l'école du Chêne Brûlé puis l'école Berthelot l'année dernière, c'est maintenant l'école primaire des Torrents qui va pouvoir bénéficier de ce dispositif qui permet de renforcer les équipes éducatives et de permettre aux élèves de travailler en groupe. Le suivi des élèves s'en trouve plus personnalisé et permet également aux enseignants de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de prévenir les difficultés scolaires, tout au long de la scolarité primaire.

3) UN POSTE EN BRIGADE DEPARTEMENTALE D'INTERVENTION

La question du remplacement des enseignants absents constitue une préoccupation majeure du Ministre de l'éducation nationale. Elle touche à la continuité et à la qualité du service public. Pour répondre à cette nécessité, un effort d'optimisation du potentiel enseignant est engagé et des rééquilibrages territoriaux sont effectués. A cet effet, l'académie d'Amiens a validé la création d'un poste en brigade départementale d'intervention rattaché administrativement à l'école Berthelot. Donc, en cas de maladie, de formation, etc., la personne affectée à la brigade départementale, est appelée à se déplacer, pour des remplacements de plus ou moins longue durée.

L'ensemble des moyens accordés par l'Académie ou mis en œuvre par la municipalité prouve l'importance donnée à l'éducation pour les élèves bohainois et plus particulièrement pour favoriser la réussite éducative.

Des subventions pour les associations

Chaque année, le conseil municipal décide d'accorder des subventions aux associations bohainoises après l'étude d'un dossier fourni par celles-ci. Voici les subventions allouées par délibération du 29 février et du 25 avril 2016.

Associations sportives, culturelles et de loisirs

AAEEB Basket.	13 000€
Amicale Club du 3 ^e âge700€
Amicale Forme700€
Chorale Jean-Philippe Rameau900€
Club canin150€
Expressions bohainoises900€
Handball Club	4 000€
Judo Club	1 600€
Karaté Club	1 000€
La Roche bohainoise500€
Racing Club Bohainois	19 000€
Société colombophile Les As du Pigeon600€
Société de boules en bois500€
Société de trompettes "Les enfants de Bohain" .6 500€	
Tennis club	1 750€
Pétanque500€
Ecole de danse Elsa Watz900€
Maison Bleue	4 500€

Associations patriotiques

Association ACPG-CATM.800€
Familles et amis des déportés.	350€

Associations scolaires

Coopérative Ecole maternelle Alavoine.	240€
Coopérative Ecole primaire Berthelot.310€
Coopérative Ecole primaire du Chêne brûlé. . .310€	
Coopérative Ecole primaire Les Torrents. . . .240€	
Coopérative Ecole maternelle Les Torrents. . .170€	
Les Mômes de Bohain.	300€
UNSS Collège Henri Matisse	300€
FCSE Collège Henri Matisse.	300€

Associations sociales, humanitaires et diverses

Union commerciale de Bohain.	1 400€
Les Bouchons d'amour.	200€
Les Bouchons de Bohain et du Vermandois. .250€	
Association des donneurs de sang bénévoles 1 000€	
Vie Libre.	600€
L'entrée des artistes	150€
Prévention routière.	150€
Les restaurants du coeur	150€
Pierre Maréchal marathon des sables	100€

Total des subventions : 110 290€

Scolarité

Ecole Le Vieux Tilleul

Le Marché de Printemps de l'école maternelle Le Vieux Tilleul s'est déroulé le 7 avril. Des ventes de décorations de pâques réalisés par les élèves de l'école ont été organisées. Une quinzaine de parents ont préparé en amont le marché avec la réalisation de compositions florales, de paniers garnis, de bijoux, de sacs à main crochetés, de bonhommes pelouse, etc...

La pêche aux cadeaux a eu un franc succès auprès des petits ainsi que le stand goûter avec vente de gâteaux réalisés par les parents, pop corn, brochettes de bonbons, et boissons.

L'argent récolté lors du marché est de 865,71€ et avec la vente de grilles de 405,58€. Cela servira aux sorties scolaires des élèves de l'école, notamment la sortie au zoo de Maubeuge le 29 mai.

La prochaine manifestation aura lieu le **vendredi 9 juin**. Un appel au don de peluche en bon état est lancé pour un projet jeu lors de la kermesse. Les points de collecte sont l'école et la Mairie.



► *Power Fit Boxing*

Power Fit, une association dynamique et sportive

L'association POWER FIT BOXING a ouvert ses portes le 30 mars 2017 et compte déjà plus d'une trentaine de licenciés bohainois et des environs, de tout âges et de tout niveaux, mais n'ayant qu'un seul but : se défouler dans la bonne humeur !

Victime de son succès, l'association a même dû ouvrir un autre créneau, dans une plus grande salle, pour satisfaire tous ses adhérents.

- le mardi à partir de 20h00, à la salle Yvan Rojo, a lieu le Cross Training, cours dynamique et ludique mêlant renforcement musculaire et cardiovasculaire. Grosse dépense énergétique assurée !
- le jeudi de 19h45 à 21h30 au dojo de la salle Yvan Rojo, sont donnés des cours de Boxe Thaïlandaise.

Les cours sont encadrés par Anthony, éducateur sportif diplômé d'état, préparateur physique et entraîneur de boxe pieds poings.

A partir de mai, la licence est de 40€ pour tous les cours, jusque fin juillet, alors soyez nombreux, on vous attend !!

Pour tous renseignements appeler nous au 07.84.29.65.03 ou venez visiter la page facebook : Power Fit Boxing".



► *Les Mômes de Bohain*

Les Mômes en fête

Comme l'année dernière, l'association "Les Mômes de Bohain" organise le vendredi **30 juin 2017** à partir de 18h30 un barbecue à destination des élèves et leurs parents, des enseignants et du personnel des écoles Berthelot et Chêne Brûlé et des adhérents de l'association. D'autre part, le **2 Juin 2017** à 18h00 au Salon d'honneur de la Mairie, l'association va procéder à une remise de chèque en faveur de ces mêmes écoles.

Le **10 Juin 2017**, l'association sera également présente sur le Marché des 4 Couleurs où elle tiendra un stand sur lequel différentes choses seront vendues.

Renseignements au 03.23.07.24.05

► *La Maison Bleue*

La Barburessse en Fête

La Maison Bleue organise la fête des voisins le **vendredi 9 juin** à 19h00 rue John Kennedy. Venez avec ce que vous pouvez apporter !!! Une salade, un dessert ou simplement du pain. Au programme : Lâcher de ballons, grillades et maquillage pour les enfants. L'association organise sa brocante de La Barburessse le **dimanche 11 juin** rue John Kennedy de 08h00 à 18h00. Prix : 3€ les 5 mètres.

Renseignements et réservation au 06.86.94.64.47 ou 06.64.08.87.62

► *Club du 3ème âge*



Renseignements à l'Amicale du Foyer Club du 3ème âge - M.Claude BAYE
Tél : 03.23.07.00.02

► *Les Donneurs de sang*

Offrez votre sang !

L'association des donneurs de sang bénévoles de Bohain et ses environs vous informe des deux prochaines collectes de sang à venir les **jeudis 22 juin et 17 août** de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 à la salle Le Royal. Le don du sang est un geste citoyen, en France 1 000 000 de malades par an sont soignés avec les produits sanguins. Merci aux donneurs de sang bénévoles.

Donner son sang pour sauver des vies, c'est simplement humain.

VEZENEZ NOMBREUX !

Renseignements au 03.23.07.24.05

Dégustation de gaufres

Le jeudi 30 mai s'est déroulé l'«Après-midi gaufres» au foyer club. Monsieur Jean-Louis Bricout était présent avec une grande partie du bureau et le Président Monsieur Claude Baye.

L'ambiance était au top et les gaufres succulentes. Tout le monde a passé une sympathique après-midi.

Pour info la prochaine après-midi gaufres aura lieu le **jeudi 22 juin**.



Un donneur lors de la dernière collecte

► *Chorale Jean-Philippe Rameau*

Je chante, tu chantes, ils et elles chantent, alors pourquoi pas vous ?

La nouvelle section « chants actuels » de la chorale J-Ph Rameau a vu le jour le 2 mars, en partenariat avec le Centre Social et Culturel et compte un mois plus tard une bonne trentaine de choristes de tous âges sous la direction de Vincent Barthès. Les chants sont modernes, à plusieurs voix et procurent un plaisir rafraîchissant comme le disent les uns et les autres à l'issue des répétitions. Vincent Barthès a su créer une vraie dynamique qui met en confiance les débutants. Aucune compétence en solfège n'est demandée. Laissez-vous tenter par ce nouveau chœur qui apporte un souffle de gaieté et rejoignez-nous ! Les répétitions ont lieu en alternance le mardi et le jeudi la semaine suivante, de 20h00 à 22h00 au 3ème étage du Centre Flamant. **Renseignements au 03.23.07.12.80**



► *Vie Libre*

Activités Vie Livre : en mouvement

En ce début d'année 2017, la section bohainoise du mouvement national « Addictions Alcool Vie libre » a connu une très forte activité. Compte tenu des nombreuses prises de responsabilité de ses représentants aux niveaux local, départemental, régional et même national, elle a d'abord tenu à honorer de sa présence toutes les Assemblées générales en y réitérant son implication, lors du renouvellement de chacun des bureaux. Comme l'exige le règlement de l'Association, il a fallu aussi dresser le bilan financier et celui des diverses activités, puis faire remonter toutes ces données au Régional et au National, permettant ainsi de dresser des statistiques globales. Pour notre région, les deux journées de contrôle des comptes se sont tenues à l'Espace Henri Matisse de Saint-Quentin. Les responsables de l'équipe bohainoise ont largement contribué à établir l'équilibre de la balance dépenses-recettes des sections et du comité départemental de l'Aisne, puis à les soumettre, avec les justificatifs, aux contrôleurs. Une saine gestion qui a rapidement obtenu l'approbation des experts. Parmi les activités, nous avons déjà organisé une journée d'étude, repris nos visites aux patients en soins en addictologie au CH du Cateau-Cambrésis et préparons nos futures campagnes de prévention. Deux anciens malades, devenus abstinentes, nous ont rendu visite aux permanences. Quel soulagement que de constater un si stable rétablissement ! Par contre, deux inconnus nous ont aussi contactés, une sorte d'appel au secours ; des cas dramatiques cherchant d'abord à rompre l'isolement, en quête de soutien moral, que nous nous efforçons de conseiller et de suivre. Des personnes humbles, déboussolées, qui, lors des échanges de propos, semblent parfaitement coïncider avec ce questionnement de Francis Carco : *Où je vais ? Mais où t'en vas-tu, Butant aux pierres, Par la nuit sans lune et vêtu De tes défroques coutumières ?* Prochaines permanences à la Maison des Associations, rue Pasteur de 14 h à 17h, en cette fin de premier semestre 2017, les **samedi 13 mai, 27 mai, 10 juin et 24 juin**.

► *Les enfants de Bohain*

Activités Vie Livre : en mouvement

"Les Enfants de Bohain" se portent de mieux en mieux. Trois nouveaux membres ont été recrutés. Un ancien qui a souhaité revenir parmi eux, l'épouse d'un trompettiste qui s'est dit qu'après tout, autant venir en qualité de musicienne et non plus comme spectatrice et enfin, une maman et son fils de 7 ans qui ont émis le souhait d'apprendre la pratique d'un instrument d'ordonnance.

Ils se sont produits le vendredi 28 avril dernier à l'Hôtel de Ville dans le cadre de leur concert de Printemps, rencontre traditionnelle qui une nouvelle fois, à fait le plein. Une fois encore, le nouveau programme a enthousiasmé ce public chaleureux venant en nombre à l'invitation de la présidente. Les musiciens ont su prendre conscience que le travail d'équipe était primordial et que les échos que nous avons reçus de ce très beau concert n'en était que le résultat d'un travail collectif mais également personnel.

Notre société était également présente lors de cérémonie de la journée des Déportés le dimanche 30 avril. Les trompettistes étaient au complet, hormis ceux qui travaillaient bien entendu.... mais toujours présents aux invitations de la municipalité.

Ils participeront à la fête de la Musique et pour terminer la saison musicale, le traditionnel défilé du 14 juillet qui réunira une fois de plus les musiciens qui ne seront pas encore en vacances. Et avant d'accorder un repos bien mérité à l'ensemble de la société, un petit repas dinatoire rassemblera les musiciens.

Nous lançons encore et toujours un appel aux personnes qui hésitent encore et qui voudraient éventuellement nous rejoindre. Nous restons ouverts à toute demande, que ce soit des enfants comme des adultes. Chaque pupitre représenté attend de vous rencontrer. N'hésitez plus et venez nous rendre visite lors de nos répétitions. Un conseil reste toujours gratuit, alors ne vous posez plus de question et venez nous rendre visite le vendredi soir à partir de 20h15 pour vous faire une opinion. Une fois encore, merci à la municipalité de nous soutenir chaque fois que cela est nécessaire. Longue vie aux "Enfants de Bohain"....

► *Autrefois Bohain*

BREVES D'HISTOIRE...

Quelques extraits relevés dans les comptes rendus du conseil municipal de Bohain au lendemain de la guerre 14-18, sous l'administration du Maire Paul Challe

Enquête sur l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1918 et demande d'extradition du Feld-Webel Beyer. Depuis l'incendie de l'Hôtel de Ville, les bruits les plus divers n'ont cessé de circuler sur ses causes et ses conséquences. Le Conseil municipal estime qu'une enquête judiciaire s'impose et qu'une plainte contre X sera déposée au Procureur de la République. Par ailleurs, le Conseil municipal prie instamment les pouvoirs publics de vouloir faire le nécessaire pour que le Feld-Webel Beyer de la Commandantur de Bohain soit extradé pour être appelé à fournir des renseignements sur les causes de l'incendie de l'Hôtel de ville, qui a éclaté le jour du départ des troupes allemandes, le 8 octobre 1918. (Il est vrai que cette incendie a fait pas mal coulé d'encre dans les années qui suivirent. Certains rapportent que les Britanniques se trompèrent de cible en envoyant un obus dans le beffroi de l'Hôtel de ville, d'autres que certains habitants profitèrent de la débâcle allemande et s'emparèrent de liquidités placées dans le coffre et mirent le feu à l'étage. Quoi qu'il en soit, l'argent conservé en Mairie ne fut pas retrouvé et les démarches d'extradition du Commandant allemand restèrent sans réponse !!!).

Taxe sur les chiens. La taxe sur les chiens, recette exclusivement municipale, s'élève à 5 Francs pour les chiens de Garde, 10 Francs pour les chiens de chasse et 10 Francs pour les chiens d'agrément . (Aujourd'hui cette taxe serait mal perçue, mais rapporterait pas mal d'argent !!!).

Demande d'Ouverture d'une Maison de Tolérance. Le Maire soumet à l'assemblée une lettre adressée par Monsieur B. de Guise, sollicitant l'autorisation d'ouvrir une maison de tolérance à Bohain. Le conseil municipal émet un avis défavorable et rejette la demande. (d'après les rumeurs, quelques personnes ne donnèrent pas d'avis !!!).

Lait aux enfants. L'armée Britannique a donnée à la ville de Bohain deux vaches pour que le lait soit distribué aux enfants de la ville. L'une d'elle ne donne plus de lait et l'autre a un veau qu'elle nourrit de son lait. Par conséquent, il n'y a plus de lait à distribuer aux enfants. Dans ses conditions, le conseil municipal prend la décision de vendre les 2 vaches et le veau pour la somme de 1500 Francs à M.Moulin, cultivateur à Bohain. (On peut imaginer dans quel état de pauvreté se trouvait la population au lendemain de la guerre !!!).

Indemnité de vie chère. Le Maire et le conseil municipal vote en faveur des employés communaux, une indemnité de vie chère de 2 Francs par jour à partir de juillet 1918 (un bon geste !!!).

Urinoirs publics. Le Maire rappelle à ses collègues qu'il existait dans la ville avant la Guerre, 2 urinoirs installés rue Dauthuille et Fagard. Pour leur remplacement, 2 urinoirs ont été commandés et vont être posés. Il serait utile de prévoir l'aménagement de 3 autres urinoirs (rue Pétreaux, de Saint-Quentin et place de l'Eglise). Par ailleurs, l'urinoir de la place de la Gare sera rétabli. (Inconcevable et indécent de nos jours !!!).

Ordures Ménagères et remplacement de Cheval. Un des chevaux appartenant à la ville, employé pour l'enlèvement des boues et ordures ménagères, doit être remplacé d'urgence en raison de son âge. L'Assemblée autorise le Maire à traiter avec M.Masson, marchand de chevaux à Bohain, pour le remplacement d'un nouveau cheval pour la somme de 3800 Francs, et à céder le cheval réformé pour 1000 Francs. (Le bruit des sabots et de la charrette annonçant le ramassage des ordures ménagères ... Quant on y pense !!!).

Cimetière Anglais rue de Guise. Le Maire communique au conseil une demande de maintien du cimetière militaire Britannique établi rue de Guise. Considérant que ce cimetière a été établi sans autorisation dans un terrain attenant à l'Hôpital Hospice, qu'il est de peu d'importance, qu'il existe sur le terroir de Prémont un cimetière Anglais beaucoup plus grand, le conseil municipal donne un avis défavorable au maintien du dit cimetière. (Et voilà comment on remercie nos libérateurs !!!).

Texte et archives Bruno Durante (entre parenthèses quelques annotations personnelles !!!)

Patrimoine Arbré

Au bois des berceaux sept arbres ont été élagués en cette fin d'hiver. Il s'agit, par cette opération délicate effectuée par une entreprise spécialisée, de contrôler l'aspect de l'arbre et de veiller à son état phytosanitaire et aussi le maintien en bonne santé.

Nous projettons de faire aussi élaguer et soigner ces arbres remarquables au rythme de plusieurs chaque année.

Au niveau du parc du stade Paul Challe des arbres menaçaient de tomber et présentaient un risque potentiel pour la population, le public, les infrastructures, comme par exemple le club house du tennis.

Six arbres ont été abattus préventivement, le réaménagement végétal de l'espace est actuellement en réflexion.



Flore spontanée

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités doivent cesser d'utiliser des produits phytosanitaires, ou désherbants, pour l'entretien des espaces verts (*Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte*).

Pour les communes, il s'agit de repenser l'aménagement, la gestion et l'entretien des espaces verts et de la voirie.

A Bohain, cette nouvelle réglementation a été largement anticipé : depuis plusieurs années, la volonté des élus en synergie avec les services techniques (fleurissement et propreté) notamment la sensibilisation et la formation des agents, accompagné par le CPIE (Centre permanent d'Initiation à l'Environnement) les pratiques ont évolué depuis plusieurs années.

Le désherbage c'est essentiellement à la main qu'on le fait déjà. Les services utilisent aussi des techniques alternatives aux produits chimiques : paillage, géotextile, choix des essences, semis favorisant la reprise de la biodiversité. Ils expérimentent aussi le désherbage par brûlage thermique pour les rues. 6000€ ont été investis cette année pour équiper les services.

Bien sur, si toutefois vous remarquez que cela pousse en silence devant chez vous, n'hésitez pas... à retirer à la main, avec un couteau, une rasette, une binette ou autre procédé naturel. Chez les particuliers aussi ça va changer. Le mode de vente sera encadrée en 2017. Les enjeux de cette loi sont importants à divers niveaux y compris sur la santé humaine.

Alors que notre cadre de vie est parfois qualifié de trop minéral, la Ville s'emploie à y remédier. Il s'agira d'apprendre ou de réapprendre à regarder autrement l'espace public, de reconquérir la biodiversité, accepter de partager l'espace avec des herbes pas si folles ou pas forcément si mauvaises.



Ouvrez l'oeil !

Un jeu pour découvrir les richesses culturelles de la ville de Bohain.

Découvrez où se trouvent ces 2 poignées de porte stylisées du 19^{ème} siècle ? Indice dans le centre ville. Et gagnez des places de cinéma, des cartes postales anciennes de Bohain et des places pour des ateliers créatifs à la Maison familiale d'Henri Matisse.



Photo N°1©Bruno Durante



Photo N°2©Bruno Durante

Extrait du Règlement du jeu « Ouvrez l'œil ! »

Article 1 : Organisateur

La Ville de Bohain organise un jeu gratuit intitulé « Ouvrez l'œil ! » dans le but de promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales de la ville.

Article 2 : Conditions générales de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique (ci-après « participant ») résidant à Bohain, à l'exception des membres du conseil municipal de Bohain et de leur famille (même nom et même adresse). Une seule inscription est admise par foyer (même adresse postale).

Toute participation d'un mineur suppose l'accord des personnes détenant l'autorité parentale (père et/ou mère, ou représentant légal) et est effectuée sous l'entière responsabilité de ces derniers.

Les personnes ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Bohain Mag, aux prises de vue, ou à la rédaction des indices ne sont pas autorisées à participer.

Article 3 : Désignation

« Ouvrez l'œil » consiste à reconnaître deux lieux de Bohain d'après deux photos présentées dans le Bohain Mag. Les photos ont été prises depuis le domaine public ; les lieux à trouver sont donc visibles depuis le domaine public.

Article 4 : Modalité de participation

Le participant doit :

- Remplir le coupon figurant dans le Bohain Mag
- Déposer le coupon rempli dans l'urne prévue à cet effet disposée à l'accueil de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Article 5 : Déroulement du jeu

Le jeu est ouvert dès le premier jour de distribution

du Bohain Mag et jusqu'à la fin du mois suivant celui mentionné sur la couverture du Bohain Mag. Par exemple, pour le jeu du Bohain Mag 52 – Mai 2016 : les participants peuvent déposer leur bulletin jusqu'au 30 juin 2016 inclus.

Article 6 : Sélection des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort uniquement parmi les bulletins contenant les deux bonnes réponses. Attention, les réponses incomplètes ne seront pas enregistrées. Pour être complète, la réponse doit préciser :

- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur une maison

- Le numéro et la rue s'il s'agit d'un détail sur un édifice portant un numéro ou les numéros et la rue des maisons situées de part et d'autre de l'édifice concerné.

Le tirage au sort se fera par les membres de la commission communication/culture lors d'une réunion spécifique.

Article 7 : Dotation et modalité d'attribution

La dotation est composée des lots suivants :

- Deux places de cinéma
- Une place pour un atelier créatif à la Maison familiale d'Henri Matisse (adulte ou enfant)
- Une série de dix cartes postales « Bohain pendant la guerre 14-18 » éditées pour le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale.

Article 8 : Communication des résultats

Les réponses aux deux questions seront données dans le Bohain Mag suivant. Les nom et prénom des gagnants seront également communiqués dans le Bohain Mag suivant et sur le site Internet de la ville : www.bohainenvermandois.fr

Article 9 : Remise des prix

Les prix seront remis aux gagnants en mairie contre présentation de la carte d'identité du gagnant ou de son représentant légal si le gagnant est mineur.

Article 10 : Responsabilités

La Ville de Bohain se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée de ce fait.

Article 11 : Acceptation du règlement

Le fait de participer à ce jeu implique pleine et entière acceptation du présent règlement.

Le règlement complet est en téléchargement sur le site Internet de la ville www.bohainenvermandois.fr à la rubrique Culture/Loisirs.



Bulletin de participation au jeu «Ouvrez l'oeil - Bohain Mag N°55 - Mai 2017

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Réponse Photo 1 :

Réponse Photo 2 :

Signature du représentant légal si le participant est mineur :

Dépôt des bulletins de participation au jeu «Ouvrez l'oeil» avant le 30 juin 2017 dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la mairie.

La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité oblige les villes de 3 500 habitants et plus à réserver un espace pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes publiés sur cette page engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

Liste conduite par Sylvie Roy : “Ensemble, choisissons notre avenir”

Les résultats viennent de sortir des urnes de Bohain et de la troisième circonscription de l'Aisne sont un signal puissant pour les législatives de juin.

Nous nous posons la question de savoir sous quelle étiquette Jean-Louis Bricout se présentera t'il ? PS où sous l'effigie du mouvement en marche (EM).

Quel choix sortira des urnes ? DEPUTE où MAIRE. Les électeurs décideront en leur âme et conscience.

Nous sommes obligé de constater à mi-mandat que des commissions tels la sécurité, ne remplissent pas leur rôle, aucune réunion depuis 2 ans. Pas plus de nouveautés pour la commission festivités, malgré la promotion au poste d'un adjoint en cours de mandat.

Notre petite pointe d'humour:

L'homme qui cherche à s'élever travaille souvent à préparer sa chute.
(citation d' Alfred Auguste Pilavoine)

Sylvie Roy

Liste conduite par Ludovic Bersillon : “ Tournés vers l'avenir”

Bohainoises, Bohainois,

Les élections présidentielles ont rendu leur verdict. La France a un nouveau Président élu, Emmanuel Macron, alors même que les Bohainois ont très majoritairement choisi son adversaire au second tour, Marine Le Pen.

Ce résultat local n'a rien d'étonnant: par colère, par désespoir ou par rejet de la politique, les Bohainois se sont tournés vers les extrêmes ou ont choisi de s'abstenir. C'est un choix qui doit nous interroger et un véritable signal d'alarme. Nos compatriotes n'en peuvent plus des pratiques politiques anciennes, comme le cumul des mandats, les élus qui vivent de leurs indemnités ou qui s'accrochent indéfiniment à leurs privilèges.

Ils en ont également assez d'être inondés de belles paroles quand ils réclament des actes. Plus que jamais, ils veulent en finir avec les promesses non tenues !!!

Aussi, les Bohainoises et les Bohainois attendent toujours des résultats en matière économique : on a parlé de l'implantation d'une usine de lin avec des aides importantes à la clef mais à ce jour, l'ouverture et les embauches ne sont pas au rendez-vous.

C'est pourtant bien en se battant pour l'emploi dans notre ville que nous redonnerons confiance à ceux qui doutent.

Dans l'attente de vous retrouver, à très bientôt,

Pour me contacter : tournesverslavenir@outlook.fr ou au 06 11 93 82 94

Ludovic BERSILLON
Conseiller Municipal (Les Républicains)

État civil du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Mariage

Florian BOUCHEZ et Adeline SZAFRANSKI

le 14 mars

Décès

Jeanne MAQUART Vve CARON	le 1 ^{er} janvier	à 90 ans
Antoine ODIOT	le 1 ^{er} janvier	à 93 ans
Sylviane VINCHON	le 1 ^{er} janvier	à 56 ans
Didier SLIWINSKI	le 4 janvier	à 57 ans
Valéry PAELSTERMANS	le 6 janvier	à 88 ans
Edith BLONDEL Vve BASTIEN	le 9 janvier	à 78 ans
Michel LEROUX	le 23 janvier	à 61 ans
Jean-Jacques BLANDIN	le 23 janvier	à 86 ans
Hervé DHOTELLE	le 25 janvier	à 65 ans
Héliane SALADIN épouse BONNAY	le 26 janvier	à 80 ans
Jules DANGREVILLE	le 31 janvier	à 98 ans
Mina MOUKHLIS	le 11 février	à 39 ans
Pierre LEFEBVRE	le 13 février	à 93 ans
Gérard TANNIERES	le 1 ^{er} mars	à 84 ans
Gérard DUCASTELLE	le 5 mars	à 54 ans
Denise TRINQUET Vve CUSTERS	le 8 mars	à 90 ans
Jean-Claude MICHEE	le 10 mars	à 76 ans
Léone GUILLAUMAT Vve PREUX	le 18 mars	à 89 ans
Jean-François MARQUANT	le 21 mars	à 50 ans
Jacques CHAVET	le 1 ^{er} avril	à 82 ans
Charlotte DELTEIL épouse ASSOUB	le 5 avril	à 81 ans
Maria CAMBEIRO PIRES	le 10 avril	à 90 ans
Jeanne MILLER Vve ERST	le 11 avril	à 88 ans
Jeanne LUCAS	le 12 avril	à 90 ans
Jean GUYOT	le 13 avril	à 88 ans
Joséphine NIEPON Vve POTENTIER	le 15 avril	à 89 ans
Alduino FALUCCA	le 16 avril	à 79 ans
Claude COUVREUX	le 16 avril	à 78 ans
Yves TROCME	le 28 avril	à 89 ans



Naissances

Marthe LEVEQUE	le 04/01/17
Cassie GERVAIS	le 07/01/17
Nathan BASTIEN	le 09/01/17
Leyane DILLIES	le 19/01/17
Daryl SRODOWA	le 19/01/17
Mila CATTEAU	le 27/01/17
Thiméo GUERDOUX	le 29/01/17
Ismet ATAKOL	le 29/01/17
Céleste DELVAL	le 09/02/17
Mila GUYOT	le 14/02/17
Esna AKTAN	le 19/02/17
Ethan QUINT	le 23/02/17
Noah TAVARES	le 24/02/17
Axel MASSON	le 27/02/17
Emaëlle BUSCHE	le 11/03/17
Lylia PETIT	le 12/03/17
Dunya TUNC	le 13/03/17
Louane SAADI	le 02/04/17
Loriyane MONFRONT	le 03/04/17
Thiméo MONFRONT	le 03/04/17
Candice VASSEUR	le 11/04/17
Liyana FAYOLA	le 15/04/17
Julian FAUVETTE	le 19/04/17
Amaëlle DELSAUT	le 23/04/17
Augustyn LOMBARD	le 25/04/17
Emma BERDEAUX	le 26 /04/17

Service Population Tél : 03.23.07.55.51

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

et le samedi de 9h00 à 12h00

BOHAIN
EN VERMANDOIS



FÊTE
NATIONALE
13 Et 14
JUILLET 2017

13 JUILLET

- 21H30 DISTRIBUTION DE LAMPIONS
DEVANT LA MAIRIE
- 22H DÉPART DEVANT LA MAIRIE
- 23H FEU D'ARTIFICE AU STADE
- 23H30 GRAND BAL GRATUIT AU STADE

14 JUILLET

- 11H DÉFILÉ DEVANT LA MAIRIE
AVEC LES TROMPETTES ET
LES POMPIERS DE BOHAIN
- DE 14H À 18H ANIMATIONS GRATUITES
AU STADE > ACCROBRANCHE ET TYROLIENNE
> SUMO
> JEUX PICARDS
> BALADE EN PONEY

Renseignements : Mairie de Bohain - Tél : 03.23.07.55.55 - www.bohainenvermandois.fr

8^{ème}
EDITION

Marché des 4 couleurs

Samedi 10 juin 2017
de 16h à 22h

Bleu azur

BOHAIN-EN-VERMANDOIS
Autour de la Maison familiale d'Henri Matisse

Marché gastronomique et artisanal, Ateliers créatifs,
Concert, Déambulation, Animaux, Pétanque, etc.

La Maison familiale d'Henri Matisse
26 rue du château - 02110 Bohain-en-Vermandois
09 64 43 84 63 - maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Bohain
aux couleurs
de Matisse

BOHAIN
EN VERMANDOIS